

| MAI 2024

n°4

La revue des  
propriétaires privés

# Parlons Forêts

HAUTS-DE-  
FRANCE  
NORMANDIE

Dossier : CETEF  
des Hauts-de-France



## RUBRIQUES

- Actualités p.3
- Dossier : *CETEF des Hauts-de-France* p.4
- Fiche pratique incendies p.9
- Expérimentation : *synthèse essence* p.10
- Zoom sur : *le diagnostic de sensibilité climatique* p.11
- Agenda p.12

## Parlons forêts Hauts-de-France Normandie #4

**Publication :** CNPF HDFN

Centre National de la Propriété Forestière  
DR. Hauts-de-France – Normandie

**Site Normandie :**

Cap Madrillet – Bât. B  
127, Av. Edmund Halley – CS 80004  
76801 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY  
02 35 12 25 80 – normandie@cnpf.fr

**Site Hauts-de-France :**

96, rue Jean Moulin  
80000 AMIENS  
03 22 33 52 00 – hauts-de-france@cnpf.fr  
Site web : hautsdefrance-normandie.cnpf.fr

**Directeur de la publication :**

Régis LIGONNIERE

**Rédaction :**

Tess DE BACKER

**Numéro visé par le comité  
de relecture du CNPF HDFN**

**Maquettage :** RESEC

3 Av. du Pays d'Auge  
80 000 AMIENS  
ISSN : 2490-6816

**Impression :** CIA GRAPHIC

1A Impasse des Montais  
58320 POUQUES-LES-EAUX

**Dépôt légal :** Mai 2024

**Photo de couverture :**

Sylvain Gaudin @CNPF

**Abonnement :** gratuit. Cette revue vous est adressée sur base d'informations cadastrales. Si vous ne souhaitez plus être destinataire, adressez simplement votre demande auprès de votre CRPF.



Imprimé sur papier  
certifié PEFC

## EDITORIAL

# Echanger et transmettre pour améliorer la gestion forestière et l'adapter aux enjeux actuels



Tess De Backer @CNPF

Que nous ayons hérité ou acquis nos bois et forêts, être forestier implique d'être acteur et décideur des interventions à réaliser dans les peuplements forestiers. L'enjeu n'est pas tant de devenir un professionnel de la sylviculture mais de posséder les clés de compréhension du fonctionnement d'une forêt et les billes techniques permettant d'orienter sa gestion en fonction de ses objectifs – économiques, écologiques, patrimoniaux – et du contexte climatique changeant que nous traversons.

Les forêts et leur gestion nécessitent par conséquent des propriétaires formés et informés. Des propriétaires connaisseurs de leurs peuplements et de leurs spécificités, producteurs de bois, attentifs aux dimensions paysagères et environnementales inhérentes à la forêt et avertis des risques climatiques ou sanitaires actuels et futurs.

La formation passe par un certain engagement des propriétaires, et se fait préférentiellement auprès de personnes ou structures qualifiées. En témoigne le succès des différents cycles FOGFOR organisés cette année, qui permettent d'exercer la forêt et de s'approprier les notions indispensables à sa gestion. Les CETEF, présentés dans le dossier de ce numéro, donnent ensuite la possibilité aux propriétaires d'approfondir leurs connaissances et de participer à l'expérimentation forestière régionale. Pour illustrer leur engagement, vous découvrirez dans ce journal plusieurs témoignages de membres des CETEF de la région.

La formation est également de plus en plus « autodidacte », grâce aux nouvelles ressources offertes par Internet et les formations en ligne. Ce nouveau vecteur de connaissances favorise la découverte de la gestion forestière et peut apporter de premières compétences, à condition bien sûr de compléter la théorie avec de la pratique en forêt et des échanges avec des professionnels ou d'autres propriétaires : l'expérience se gagne sur le terrain.

Bien informé et formé, un propriétaire est armé pour faire les meilleurs choix dans sa forêt, transmettre ses connaissances et proposer des solutions durables pour ses peuplements.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture de ce numéro.

**Hervé LE MEN**

Président du syndicat des forestiers de l'Aisne  
Vice-Président du CETEF de l'Aisne

Avec la participation financière de la Région  
Hauts-de-France



## Retour sur le Salon de l'Agriculture



Du 24 février au 3 mars derniers s'est tenu le Salon International de l'Agriculture à Paris.

Le CNPF Hauts-de-France Normandie était représenté à cette occasion par Guillaume Rielland, directeur adjoint de la structure. Au programme : une conférence sur les métiers de la filière forêt-bois avec la Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires, la Fédération Nationale du Bois et l'Office National des Forêts. Un temps d'échanges précieux avec le grand public pour présenter les missions du CNPF, les enjeux des forêts françaises et le métier de forestier.

L'établissement est encore peu connu du grand public et cet événement a permis d'approcher de nouveaux auditeurs, dont des jeunes en formation : une belle opportunité de présenter la filière forêt-bois et les emplois qui y sont liés.

## Evolution des coopératives Coforaisne et NSF2A

Les deux coopératives Coforaisne et NSF2A ont récemment changé de nom suite à la fusion de leurs structures avec d'autres coopératives :

- La Coforaisne est devenue la coopérative forestière LIGNEO suite à sa fusion avec la Coopérative Forestière des Ardennes (COFA) et la Coopérative Forestière de la Marne (CFM). LIGNEO accompagne désormais plus de 3000 adhérents, représentant 75 000 ha ;
- A la suite de l'Assemblée générale organisée à Nancy en fin février, Nord Seine Forêt Aménagement (NSF2A) est devenue avec les coopératives Forêt & Bois de l'Est et Cosylval la coopérative FORET D'ICI. La nouvelle entité regroupe 13.800 propriétaires répartis sur trois départements des quarts nord et est de la France.

Retrouvez les contacts de vos gestionnaires sur les sites internet des nouvelles coopératives :

<https://cooperative-forestiere-ligneo.fr/>  
<https://www.foretdici.com/>

### Rappels sur le nouveau SRGS

Le nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole des Hauts-de-France est entré en vigueur le 15 avril dernier. Si vous souhaitez déposer votre Plan Simple de Gestion (obligatoire pour les propriétés de plus de 20 ha, ou volontaires), assurez-vous qu'il prenne en compte les évolutions de ce document ! Le SRGS est disponible sur le site internet du CRPF :

<https://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr/les-schemas-regionaux-de-gestion-sylvicole>

### Vu dans...

La Forêt Privée n°396 2024 : une définition concertée de la forêt dépérissante. Le Département de la Santé des Forêts (DSF) et l'Institut Géographique National (IGN) se sont associés pour mettre en place une méthode d'estimation des surfaces dites « dépérissantes » en forêt. Ils ont fixé des seuils pertinents pour qualifier des arbres dépérissants et ont abouti à la définition suivante pour caractériser une surface forestière dépérissante : « au moins 20 % des arbres du peuplement présentent au moins 50 % de branches mortes ». Cette nouvelle méthode a permis d'estimer qu'à l'échelle nationale, la surface forestière dépérissante observée sur la période de 2018 à 2022 est d'au moins 670 000 ha. Le vaste quart nord-est se révèle être la zone la plus impactée. A noter que le DSF et l'IGN émettent un point de vigilance quant à ces données : le renouvellement de toutes ces surfaces ne s'impose en effet pas. Un dépérissement diffus ne remet pas en question la pérennité du peuplement à moyen terme et un dépérissement modéré ne nécessite pas toujours un renouvellement en plein.



# CETEF des Hauts-de-France : travailler en commun sur les enjeux forestiers d'aujourd'hui et de demain

Les CETEF (Centres d'Etudes Techniques et Economiques Forestières) regroupent des propriétaires forestiers volontaires et désireux de travailler en commun sur des sujets techniques et économiques précis. Forces de propositions en expérimentation, ils permettent de compléter les connaissances régionales sur l'adaptation des essences au changement climatique, les nouvelles techniques de sylviculture ou encore la gestion multifonctionnelle des forêts. Nous vous proposons de retrouver les témoignages de celles et ceux qui s'impliquent au quotidien dans l'animation et dans le fonctionnement des CETEF de notre région.

## Préalable : qu'est-ce qu'un CETEF ?

Les CETEF – Centres d'Etudes Techniques et Economiques Forestières – sont des associations départementales de développement, créées dans les années 70.

Leur objectif premier est de **rassembler un groupe de propriétaires** (20 à 50 maximum) **qui veulent étudier ensemble** des sujets d'actualités bénéfiques pour la filière, qu'il s'agisse **d'enjeux techniques** (sylviculture, gestion multifonctionnelle, changement climatique, etc.), **économiques** (réduction des coûts de production, valorisation locale des produits et techniques) ou **réglementaires**. Ils sont aidés pour cela par un animateur du Syndicat des propriétaires forestiers, d'un organisme de services du département, du CNPF ou d'un acteur économique et de gestion forestière. En Hauts-de-France, trois CETEF sont ainsi appuyés par le CNPF (départements de l'Aisne, du Pas-de-Calais et de la Somme), un par le Syndicat (département de l'Oise) et un par la coopérative forestière Cofnor (département du Nord). **Ils sont régulièrement renforcés et renouvelés par les stagiaires des cycles FOGFOR**, qui souhaitent poursuivre leur formation et approfondir leurs connaissances.

Chaque année, les membres adhérents du CETEF se réunissent à l'occasion **de 4 ou 5 réunions organisées en programme décidé entre eux** à la fin de l'année précédente. Ces réunions permettent de cibler des problématiques sur lesquelles réfléchir en commun et de mettre en place, avec le concours des animateurs, les **essais techniques qui serviront ensuite à la vulgarisation auprès du reste de la filière**.

La région Hauts-de-France dispose **d'un fort ancrage des CETEF puisqu'il en existe un par département**. Cette spécificité favorise les échanges à l'échelle locale mais également interdépartementale. Les invitations aux réunions des différents CETEF sont diffusées entre eux et les résultats des expérimentations sont autant de retours d'expérience en région.

Depuis leur création, ils ont participé **à l'instauration de nouvelles techniques sylvicoles adaptées à la forêt**

**privée**. Ils constituent également un **relais d'information privilégié vers les propriétaires, car ils ont un lien fort avec les organismes et acteurs de la filière** (Syndicat, CNPF et gestionnaires en particulier).

Enfin, ils représentent une **fenêtre vers l'expérimentation en région**, avec de nombreuses parcelles servant au développement de tests de sylviculture ou de plantation de nouvelles essences.

**Pour plus d'informations ou rejoindre les CETEF**, vous pouvez contacter le président et/ou l'animateur de votre département :

### CETEF de l' AISNE

**Président** : Alexandre CARLIER

**Animatrice** : Tess DE BACKER (CNPF)

**Coordonnées** : 96 rue Jean Moulin 80000 AMIENS

tess.de-backer@cnpf.fr – 03 22 33 52 00

### CETEF du NORD

**Président** : Jean-François CARPENTIER

**Animateur** : Julien DELOBEL (coop. COFNOR)

**Coordonnées** : 6 Place de la Piquerie 59132 TRELON

cetefdnord@gmail.com – 03 27 59 71 27

### CETEF de l' OISE

**Président** : Hubert d'ORSETTI

**Animatrice** : Marie PILLON (FRANSYLVA)

**Coordonnées** : 27 rue d'Amiens 60200 COMPIEGNE

oise@fransylva.fr – 03 44 36 00 22

### CETEF du PAS-DE-CALAIS

**Président** : Gilles de LENCQUESAING

**Animateur** : Julien LAGER (CNPF)

**Coordonnées** : Château de Verchin 62310 VERCHIN

julien.lager@cnpf.fr – 03 21 04 41 38

### CETEF de la SOMME

**Président** : Antoine de BONNAULT

**Animatrice** : Noémi HAVET (CNPF)

**Coordonnées** : 96 rue Jean MOULIN 80000 AMIENS

noemi.havet@cnpf.fr – 03 22 33 52 00

## Témoignage : L'expérimentation vue par M. Patrick Ragot, membre du CETEF de l'Aisne

### Depuis quand êtes-vous propriétaire forestier ?

Je ne suis qu'un petit propriétaire et ne fais de la sylviculture que depuis peu, même si je m'intéresse au bois depuis longtemps en tant qu'artisan menuisier dans l'Aisne. J'ai fait l'acquisition d'une première parcelle de bois de 45 ares en 1981, puis j'ai pu acquérir quelques parcelles dans la commune. Du fait du remembrement de 2010 et du droit de préférence, je suis maintenant propriétaire d'un peu moins de 10 ha, la plus grande parcelle faisant 5,25 ha.

### Comment avez-vous eu connaissance du CETEF de l'Aisne et quand y avez-vous adhéré ?

J'ai suivi un cycle FOGEFOR avec l'un de mes fils en 2022. J'y ai appris énormément et naturellement j'ai continué à assister aux réunions du CETEF.

### Vous participez cette année à une expérimentation dans le cadre du CETEF. Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer ?

Lors d'une réunion du CETEF, nous avons échangé sur les thèmes d'expérimentation à explorer, car nous disposons d'une enveloppe annuelle de la Région Hauts-de-France pour nous aider à développer nos idées. A cette occasion, le CRPF (animateur du CETEF 02) a proposé de tester l'efficacité des manchons en laine de mouton sur la protection des plants (NDLR : méthode commercialisée pour son intérêt écologique (protection biodégradable) et répulsif sur les chevreuils). J'avais l'intention de faire exploiter une parcelle de 80 ares, je me suis donc proposé. Nous avons intégré l'expérimentation au plan de reboisement effectué par mon gestionnaire et réfléchi en commun avec le CRPF sur les modalités d'installation du test. La parcelle sera suivie sur plusieurs années par le CRPF. J'espère que cela pourra servir à d'autres.

### Pouvez-vous présenter le dispositif installé sur votre propriété et ses modalités ?

La parcelle qui accueille l'expérimentation fait 0,87 ha et résulte de l'exploitation totale d'un peuplement de frênes, grisards et peupliers de grosses dimensions. Je me suis rapproché de Ligneo (Coforaisne) pour ce projet, puisqu'ils suivent depuis longtemps les peupleraies de la commune. Je souhaitais replanter essentiellement en chêne, en complétant avec des châtaigniers et des robiniers. Les essences une fois choisies, une opération de broyage a été menée pour faciliter les travaux de plantation et d'entretien sur cette parcelle située en bas de pente. Un CBPS est en cours de rédaction pour concrétiser la démarche de gestion durable et faciliter la transmission des parcelles à mes enfants.

La plantation a été réalisée le 11 avril par les équipes de Ligneo et j'ai moi-même procédé à la pose des

différentes protections les 12 et 13 avril. L'idée est de comparer l'efficacité de deux types de protections, les « classiques » en plastique et les manchons en laine de mouton. La densité de chevreuils sur place permettant d'envisager des lignes non protégées, des plants sans protections ont également été prévus pour servir de témoins.



Patrick Ragot

*Expérimentation du CETEF 02 : comparaison de différentes protections contre les dégâts de gibier chez M. Ragot*

L'expérimentation consiste à protéger une partie des plants, 1 ligne sur 3 en utilisant des manchons en laine de mouton. Des relevés de dégâts seront réalisés tous les ans par le CRPF, à croiser avec des données de croissance des plants. Une première interrogation technique est apparue à la pose des manchons, qui se révèlent peu lumineux à l'intérieur ; il y aura peut-être une conséquence sur la croissance et des techniques à développer pour favoriser l'accès à la lumière (repli du sommet du manchon). C'est tout l'objectif de l'expérimentation d'évaluer les « pour » et les « contre » des nouvelles techniques.

Propos recueillis par Tess DE BACKER  
Ingénieure CNPF HDFN



## Témoignage : Le CETEF pour favoriser les échanges : retour d'expérience de M. Antoine de Bonnault, président du CETEF de la Somme

Depuis quand avez-vous intégré le CETEF de la Somme ?



J'ai intégré le CETEF de la Somme en 2001 dès que mon activité professionnelle m'a permis de me rapprocher de la région.

Mon engagement forestier date des années 1980, quand j'ai commencé à gyrobroyer les plantations forestières

réalisées par mon père, puis à m'initier avec lui à la commercialisation des bois. J'ai suivi le FOGEFOR du département en 1990.

**Combien d'adhérents compte le CETEF de la Somme et quels sont ses objectifs ?**

Le CETEF de la Somme compte 35 adhérents. Il vise l'échange de points de vue entre ses membres, la formation permanente et l'expérimentation. A ne pas oublier non plus, le côté convivial d'un groupe de forestiers passionnés qui aiment se retrouver pour échanger sur les sujets forestiers d'actualité et partager leurs expériences..

**Quels sont les thèmes abordés en réunion de CETEF 80 en 2024 ?**

Les thèmes récurrents de notre CETEF, sur ces dernières années en particulier, sont l'adaptation au changement climatique et l'efficacité des plantations forestières.

Nos réunions se déroulent avec une matinée théorique en salle, suivie d'un repas en commun et d'une après-midi technique et pratique sur le terrain. En 2023-2024, nous avons traité la méthode Archi sur le dépérissement des chênes (NDLR : outil de diagnostic visuel du dépérissement et des capacités de résilience des arbres, basé sur une lecture de l'architecture aérienne de ces derniers), les essences atypiques, les associations d'essences et visité une scierie locale.

**Quelles sont, selon vous, les forces d'un CETEF face aux problématiques forestières actuelles ?**

D'une part, pour ses adhérents, le CETEF est un lieu qui permet de prolonger la formation du FOGEFOR. Aujourd'hui, en forêt comme dans beaucoup d'autres secteurs économiques, les choses évoluent vite et la formation permanente est indispensable. D'autre part, le CETEF est un cadre qui permet facilement à ses adhérents de prendre des risques et d'expérimenter sur divers sujets.

Le CETEF est aussi un partenaire fort du CNPF et de l'IDF pour proposer des parcelles de vulgarisation ou d'expérimentation. Il est un lien privilégié entre les propriétaires sylviculteurs et les personnels techniques de la forêt privée pour assurer la cohérence des travaux avec les besoins des propriétaires. Aujourd'hui avec le dérèglement climatique, nous aurons de plus en plus besoin d'espaces d'expérimentations et d'observation.

Propos recueillis par Tess DE BACKER  
Ingénieure CNPF HDFN



Les réunions de Cetef permettent d'échanger sur des sujets sylvicoles variés

## Témoignage : Intégrer le CETEF suite au FOGEFOR : retour d'expérience de M. Deruelle du CETEF du Pas-de-Calais

### Depuis quand êtes-vous propriétaire forestier ?

J'ai fait l'acquisition de mon premier bois en 1994 à travers un groupement forestier familial pour une surface de 27,5 ha puis j'ai eu l'opportunité d'acquérir un autre bois de 20,5ha. Suite à un travail de regroupement foncier, je suis actuellement propriétaire de deux bois dans la région naturelle des collines d'Artois d'une surface de 37,5 ha et 100 ha.

### Comment avez-vous eu connaissance du CETEF du Nord et quand y avez-vous adhéré ?

J'ai eu connaissance du CETEF du Pas-de-Calais lors de ma première participation au FOGEFOR du Pas-de-Calais, alors animé par François Clauce en 1996-1997. Puis j'ai participé à nouveau au FOGEFOR en 2015 avec mes enfants pour qu'ils se forment à la sylviculture et pour transmettre aux générations futures. Lorsque le cycle s'est terminé, j'ai souhaité poursuivre les échanges et les visites à travers le CETEF du département, auquel j'ai adhéré en 2016.

### Quelles complémentarités voyez-vous entre FOGEFOR et CETEF ?

Le CETEF est la suite logique du FOGEFOR car l'on approfondit les compétences acquises lors du FOGEFOR. C'est une première étape pour acquérir les connaissances « de base » de la gestion forestière durable. On y aborde différentes notions depuis la reconnaissance des essences à la vente des bois, en passant par l'étude des sols forestiers et les interventions sylvicoles.

Le CETEF prolonge ses notions à travers des réunions thématiques plus ciblées et précises, et permet surtout de participer à l'expérimentation régionale. On y acquiert des connaissances plus spécifiques, renforcées par les échanges avec les autres propriétaires, qui peuvent avoir les mêmes problématiques que nous ou au contraire apporter des solutions car ils ont déjà fait l'expérience de certaines situations..

### Que vous apporte le CETEF dans la gestion au quotidien de votre propriété ?

Je dirais que le CETEF m'apporte plus de réactivité face aux enjeux du changement climatique ou aux autres crises sylvicoles (sanitaires) que nous pouvons connaître en forêt, car l'on est en prise directe avec l'information.

Le CETEF permet également de créer un réseau relationnel avec les autres sylviculteurs et de participer, bien qu'à petite échelle, à l'adaptation des forêts au changement climatique. Il me donne l'occasion d'apporter ma pierre à l'édifice en proposant des expérimentations sur ma propriété. Dans ce cadre, j'ai ainsi pu réaliser des essais permettant de tester des modalités de renouvellement des peuplements forestiers, des provenances d'essences ou encore différents types de protections contre le gibier.

Propos recueillis par Julien LAGER  
Technicien CNPF HDFN



Julien Lager © CNPF

Renouvellement d'une parcelle chararosée sur la propriété de M. Deruelle testé dans le cadre du CETEF 62



## Marie PILLON (FRANSYLVA Oise) – CETEF 60



Animatrice du CETEF de l'Oise depuis près de 25 ans, j'ai pu à la fois mesurer l'importance du rôle des CETEF dans notre organisation forestière et apprécier l'ambiance particulière qui règne au sein du groupe. La diversité des profils constitue le socle de la richesse des CETEF. Leur point commun : leur curiosité à découvrir de nouveaux outils ou techniques,

leur capacité à se remettre en cause mais aussi leur esprit d'initiative et de créativité. Partager avec leurs pairs librement, avec bienveillance, découvrir les réalisations d'autrui stimulent non seulement la mise en application chez soi, mais aussi la curiosité et l'inventivité. Des réunions CETEF naissent de nouvelles idées ou projets.

On évoque souvent les CETEF sous l'angle de l'expérimentation. Elle occupe en effet une place importante dans leurs activités, mais l'esprit de partage et de transmission qui caractérise les membres du CETEF est tout aussi fort. Les CETEF occupent une place centrale dans la vulgarisation et la formation de tous les propriétaires forestiers : leurs propriétés sont bien souvent le support des réunions de vulgarisation et/ou des FOGFOR. En accueillant ces différents groupes, les membres du CETEF transmettent leurs savoirs, leur passion et leur enthousiasme aux autres propriétaires. Ils sont de formidables promoteurs de la gestion forestière, auxquels peuvent s'identifier les autres forestiers. Cette émulation est le cœur des CETEF. De nouveaux membres nous rejoignent chaque année, séduits aussi bien par l'opportunité de poursuivre leur formation sylvicole que par le plaisir de se retrouver entre propriétaires forestiers passionnés et de pouvoir partager.

De manière concrète, ces dernières années, le CETEF de l'Oise a œuvré sur nombre de sujets liés aux techniques sylvicoles, en portant une attention forte sur le renouvellement forestier en lien avec les évolutions climatiques (présentation des outils de diagnostic). La curiosité des membres des CETEF nous a également amenés à élargir le spectre des sujets abordés, en proposant une formation de 2 jours sur « la mycorhization des sols, avec un focus sur la production de truffes et de morilles » ou un point sur « la sécurité et l'entretien de la tronçonneuse ». Parallèlement, une formation qualifiante permettant aux membres du CETEF de disposer du certiphyto a été organisée.

A titre personnel, je trouve un immense plaisir à animer le CETEF et à retrouver ses membres. L'adhésion à un CETEF constitue, de mon point de vue, une sorte d'aboutissement dans le cheminement sylvicole des propriétaires forestiers,

en mode « J'ai appris des autres et je partage dorénavant mes propres expériences ». Outre leur passion pour la forêt au sens large, le CETEF est aussi une aventure humaine incroyable. Pour s'en convaincre, il suffit d'assister à une de leur réunion et voir le bonheur et l'enthousiasme qu'ont les membres du CETEF à se retrouver.

## Julien DELOBEL (COFNOR) – CETEF 59



Je suis l'animateur du CETEF du Nord depuis 2020, mais participe aux réunions depuis maintenant 8 ans. Le CETEF, présidé par M. Carpentier compte 20 adhérents cette année pour une trentaine de participants différents car il est possible de régler « à la journée » sa participation.

En 2024, il a été choisi d'aborder des thèmes variés liés à la régénération des peuplements, à la biodiversité et à la valorisation des bois.

Nous avons ainsi

organisé des journées sur « la mécanisation des travaux / la régénération naturelle / le Paulownia », « Les chiroptères et la biodiversité en forêt », « la sylviculture du chêne (prévue en juin) » et nous terminerons par une visite d'usine ou de bâtiment en construction bois. Nous faisons intervenir, quand cela est possible, des professionnels ou intervenants extérieurs pour apporter des connaissances supplémentaires sur les sujets abordés et favoriser les échanges avec les membres du CETEF. Bien souvent, croiser les regards permet de faire émerger des solutions ou des idées à tester chez soi.

De mon point de vue, la participation au CETEF du Nord permet aux propriétaires d'approfondir en détail des sujets spécifiques et de visiter d'autres forêts aux faciès et enjeux variés. C'est aussi l'occasion d'échanger avec des confrères, lors de journées chaleureuses et instructives, à propos d'essais réalisés. Enfin, c'est aussi un bon moyen de se rassurer sur la gestion pratiquée en échangeant régulièrement avec les intervenants et l'animateur.

Propos recueillis par Tess DE BACKER  
Ingénieure CNPF HDFN



# Investissements possibles pour la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)

En complément du Parlons Forêt de Juillet 2023 qui abordait la thématique de la DFCI, nous vous proposons un résumé de la fiche pratique sur les investissements en DFCI diffusée dans le numéro spécial « incendies » de Normandie\*, paru au printemps.

## Prendre connaissance du risque sur sa propriété

La sensibilité au feu du massif dans lequel se situe votre propriété ainsi que la sensibilité de vos parcelles peuvent être évaluées. Des cartes existent, vous pouvez les trouver sur le site du CRPF ou les demander à votre technicien CRPF. Le Plan Simple de Gestion est un bon outil pour regrouper les informations et planifier dans le temps les travaux prioritaires à effectuer.

## Identifier les actions les plus adaptées

Plusieurs investissements permettent de prévenir le risque incendies en forêt. Ils sont à raisonner au regard de la surface concernée et des moyens du propriétaire.

### • Débroussaillage des parcelles les plus sensibles

Débroussaillage et élagage font partie des opérations d'entretien sylvicole contribuant à la fois à réduire le risque de départ de feu mais également à produire du bois d'œuvre en réduisant la concurrence hydrique. Les végétaux du sous-étage et les branches basses sont des combustibles inflammables qui favorisent la propagation du feu. Un passage de débroussailleuse tous les 5 ans dans les jeunes peuplements est recommandé. Pour l'élagage, 5 à 6 m de hauteur sont suffisants.

### • Amélioration des accès en forêt

L'ensemble des pistes forestières doit être facilement accessible aux services de secours et aux exploitants. Ces voies sont réservées aux propriétaires, leurs ayants droits et les services publics. Les voies sans issues sont de plus à éviter. Des voies traversantes (entre deux routes publiques) ou des aires de retournement (moins coûteuses) facilitent la circulation des engins. Une aire de retournement recouvre généralement une surface de 200 m<sup>2</sup>, pour une largeur minimale de 8 m. L'accès pour les pompiers peut être facilité par des portails ou barrières munies d'un système de fermeture adapté (triangle 11 ou carré 30 mm).

### • Sécurisation des routes forestières

Maintenir une bande non boisée de 4 m (bande de sureté) le long des routes et pistes contribue à assurer un accès suffisant pour les engins de secours et permettre leur passage en sécurité. Cette bande est aussi utile pour les manœuvres des tracteurs lors des travaux forestiers. Cela facilite l'entretien des pistes et des fossés et réduit le risque

de propagation du feu. On peut profiter des éclaircies pour créer cette bande si elle n'existe pas.



Hauteur sans grosse branche : 4 m minimum

Bande de roulement : 3 m  
Ajout de 4 m débroussaillés de chaque côté

### • Installation de points d'eau

Les points d'eau les plus adaptés pour un usage par les pompiers doivent disposer d'une contenance minimum de 120 m<sup>3</sup> à l'étiage (été). Idéalement, ils doivent pouvoir être accessibles par des aires de positionnement de 8 x 4 m pour recevoir des engins de 19 t. Un débroussaillage doit de plus être prévu sur une largeur de 25 m autour. L'installation de nouveaux points d'eau nécessite un diagnostic des besoins au niveau du massif afin de les positionner au bon endroit. N'hésitez pas à prendre attache avec votre gestionnaire pour des projets de travaux. Le CRPF peut également vous conseiller sur la thématique de la DFCI.

## Bon à savoir : DEFI Travaux

L'ensemble des travaux de débroussaillage et de défense contre les incendies de forêts sont éligibles au crédit d'impôt « Defi travaux » pour un taux maximum de 25% et un plafond maximum de 6 250 € (personne seule) ou 12 500 € (couple). La forêt doit avoir un document de gestion durable (PSG, RTG ou CBPS+).

\*Retrouvez le numéro spécial DFCI dans son intégralité sur notre site internet

Eric HINGELIN  
Ingénieur CNPF HDFN

# Synthèse sur le chêne pubescent

Les premières données régionales des essais de chêne pubescent en région permettent d'envisager cette essence dans les reboisements et de valoriser des stations limitantes dans le contexte du changement climatique.

## Contexte

Le **Chêne pubescent** (*Quercus pubescens*), caractérisé notamment par des petits poils fins sur la face inférieure des feuilles, est une espèce indigène en France. Dans notre région, elle est présente soit naturellement sur des coteaux calcaires en zone picarde, soit introduite dans des arboretums âgés d'une dizaine d'années. Plus récemment, on le trouve également en forêt dans le cadre **d'essais de migration assistée pour tester sa résistance à la sécheresse, en mélange avec d'autres essences ou en substitution des chênes sessiles et pédonculés.**

## Essais régionaux de chêne pubescent

Le CRPF Hauts-de-France Normandie a installé des essais en région depuis plusieurs années. **Différentes modalités sont testées** : provenance, conditionnement des plants, densité de plantation ou encore travaux préparatoires. Les conditions stationnelles varient d'un site à l'autre, de même que la composition en essences mélangées avec le chêne pubescent. Même si ces essais sont encore jeunes et peu nombreux, **une synthèse technique régionale a été réalisée à partir des premiers relevés afin d'évaluer les performances de croissance du chêne pubescent dans notre contexte pédoclimatique.**

Ce premier travail ne prend pas en compte les modalités de sylviculture à venir, ni le comportement à long terme. Au total, 17 dispositifs ont été utilisés pour ce premier retour d'expérience. Bien qu'il convient de rester prudent quant aux conclusions que nous pouvons en tirer, nous pouvons néanmoins déjà observer la dynamique de croissance des chênes pubescents pendant les premières années après leur implantation, ainsi que le taux de survie dans certains cas.

## Des premières observations encourageantes

La conclusion de cette synthèse est que **la plupart de nos installations sont des réussites.** Les chênes pubescents présentent des moyennes de croissance qui se situent dans la norme pour les chênes, et leur accroissement moyen est de l'ordre de 50 cm de hauteur par an.

Avec ces premiers résultats, **le chêne pubescent devient une essence à compter à part entière dans les projets de reboisement.** Son côté plastique lui permet de se développer sur des stations calcaires, ce qui n'est pas envisageable avec le chêne sessile. Il peut même surpasser

le hêtre sur les sols calcaires et **devenir un enrichissement intéressant sur ces stations face au climat changeant.** Comme pour n'importe quelle essence, **un travail localisé du sol au départ ainsi que des protections sont des garanties de bonne reprise.** Les suivis futurs permettront d'affiner certaines suppositions comme les conditions stationnelles optimales et la réaction en sylviculture.

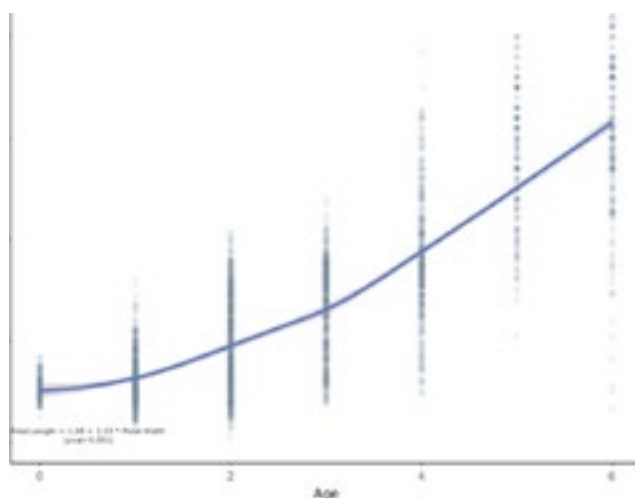


Figure : Evolution de la hauteur moyenne des chênes pubescents sur l'ensemble des dispositifs (données CRPF)

## Plus d'infos :

La synthèse est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr/sites/hautsdefrance-normandie/files/2024-02/synth%C3%A8se%20ch%C3%A8ne%20pubescent%202023.pdf>

Noémi HAVET  
Ingénieure CNPF HDFN



# Comment connaître les forces et faiblesses de vos peuplements face au changement climatique ?

L'hiver dernier, les inondations inédites qui ont marqué notre région ont une nouvelle fois prouvé que les événements climatiques extrêmes s'accroissent. Ces manifestations climatiques nécessitent d'être bien conscient des conséquences qu'elles engendrent, pour prévenir au mieux ou limiter les dégâts. En forêt, il s'agit d'orienter sa gestion de manière à adapter les peuplements au climat changeant. Il faut alors être en mesure d'évaluer les forces et les faiblesses de ces peuplements. Comment ? Le CRPF teste actuellement un outil expérimental d'évaluation des risques climatiques.

## Vulnérabilité : entre sensibilité et exposition

Le risque dépend entre autres variables de la vulnérabilité des peuplements. Elle se définit par **l'interaction entre les différentes ressources de la forêt** (bois, biodiversité, etc.), exposées aux aléas, et la **sensibilité inhérente aux peuplements forestiers**.

Dans l'outil testé par le CRPF, **plusieurs critères ont été retenus pour représenter ces différentes ressources**. Ils font écho aux services écosystémiques liés à la forêt : production de bois (actuelle mais aussi future avec la régénération) et fonction de protection (biodiversité). Il s'agit par exemple de la présence de gros bois mort, du niveau de régénération du peuplement ou encore de la diversité des essences présentes. Lors du diagnostic, l'état de chaque critère est évalué pour savoir **s'il constitue actuellement une source de risques face au changement climatique ou non**.

La **sensibilité des peuplements** est quant à elle caractérisée par **des données liées au sol (station) et au climat**. Elles indiquent des contraintes plus ou moins fortes pouvant jouer sur **la résistance des peuplements**.



Exemple d'évaluation de données sol et climat permettant d'indiquer un degré de sensibilité plus ou moins fort du peuplement

## Les capacités d'adaptation : des facteurs aggravants ou facilitateurs

L'outil développé par le CRPF évalue également des critères pouvant **atténuer ou à l'inverse aggraver les risques pesant sur le peuplement**, comme les pratiques de gestion du propriétaire.

En fonction de ses objectifs et des interventions réalisées, la sensibilité des peuplements peut en effet se trouver augmentée ou au contraire atténuée. Sont évalués : la desserte forestière, le dynamisme de gestion, le suivi des travaux sylvicoles, la réussite du renouvellement et le niveau de connaissances du propriétaire (ou son accompagnement).

L'outil, encore en phase de développement, **sera testé tout l'année sur une dizaine de peuplements** de taille intermédiaire.

### Pour en savoir plus :

Si vous souhaitez plus d'informations ou êtes intéressé(e) pour qu'un diagnostic soit réalisé sur votre propriété, vous pouvez contacter Pauline SURMONT, ingénieure CRPF chargée de mission changement climatique et expérimentation (à la suite de Jimmy Bonigen qui a initié ce projet).

Contact : pauline.surmont@cnpf.fr

Pauline SURMONT  
Ingénieure CNPF HDFN

## VOS CONTACTS

### Equipe technique CNPF HDFN

CNPF – Hauts-de-France :

**Secteur 1 : Gilles POULAIN (FOGEFOR 59)**

gilles.poulain@cnpf.fr – 06 71 54 23 94

**Secteur 2 : Aubin VALANCHER**

aubin.valancher@cnpf.fr – 07 61 24 54 62

**Secteur 3 : Julien LAGER (FOGEFOR et CETEF 62)**

julien.lager@cnpf.fr – 06 74 23 41 81

**Secteur 4 : Jean-Christophe FETRO**

jc.fetro@cnpf.fr – 06 72 42 47 01

**Secteur 5 : Clémence BESNARD**

clemence.besnard@cnpf.fr – 06 77 52 52 58

CNPF – Normandie :

**Secteur 6 : Cristel JOSEPH**

cristel.joseph@cnpf.fr – 06 07 97 21 57

**Secteur 7 : Béatrice LACOSTE (FOGEFOR Normandie)**

beatrice.lacoste@cnpf.fr – 06 07 97 21 19

**Secteur 8 : Cyril RETOUT**

cyril.retout@cnpf.fr – 06 79 45 33 40

**Secteur 9 : Christophe BUTTENAERE**

christophe.buttenaere@cnpf.fr – 06 07 97 21 25



### CETEF et FOGEFOR

Hauts-de-France :

**CETEF et FOGEFOR 02 : Tess DE BACKER**

tess.de-backer@cnpf.fr – 06.98.14.18.50

**CETEF 59 : Julien DELOBEL (COFNOR)**

julien@cofnor.fr

**CETEF et FOGEFOR 60 : Marie PILLON (Fransylva)**

marie.pillon@fransylva.fr – 03.44.36.00.22

**CETEF et FOGEFOR 80 : Noémi HAVET**

noemi.havet@cnpf.fr – 06.89.85.78.22

Normandie :

**CETEF Haute-Normandie (Eure et Seine-Maritime) :**

**Dominique ORCEL-POULET (Présidente)**

dominiqueop@gmail.com - 06.62.56.78.94

**CETEF Normandie Sud (Calvados, Manche et Orne) :**

**Bruno ARNOULD (Président)**

arnould.bruno2@orange.fr

**FOGEFOR de Normandie : Béatrice LACOSTE**

**et Romain MANI**

romain.mani@cnpf.fr – 06.79.45.33.61

📍 : correspondant-observateur DSF

### Syndicat des forestiers privés

**FRANSYLVA Hauts-de-France**

27 rue d'Amiens

60200 COMPIEGNE

Tél. : 07.67.27.60.08

hautsdefrance@fransylva.fr

**FRANSYLVA Union régionale Normandie**

125 Av. Edmund Halley

76801 ST-ETIENNE DU ROUVRAY

jdesincay@wanadoo.fr (Président)

### Autres partenaires du CNPF HDFN

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble de nos partenaires sur notre site internet : [hautsdefrance-normandie.cnpf.fr](http://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr)

## LES PROCHAINES REUNIONS

Pour vous former, vous informer et débattre.



Noémi Havet © CNPF

Dates	Lieux	Thèmes
24 Mai	Harcourt (27)	Changement climatique et expérimentation de nouvelles essences
07 Juin	Montville (76)	Régénération naturelle
11 Juin	Le Sars (62)	Eclaircie des peuplements
12 Juillet	Lataule (60)	DGD, renouvellement, martelage
À venir en 2024	Calvados (14)	Prévention du risque incendie en forêt
	Eure (27)	
	Manche (50)	
	Orne (61)	
	Seine-Maritime (76)	

Réunions gratuites, inscription obligatoire. Informations supplémentaires et programme complet des réunions disponibles sur le site internet du CNPF HDFN : [hautsdefrance-normandie.cnpf.fr](http://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr)

## ÇA BOUGE DANS NOS EQUIPES !

Régions	Noms	
Normandie	Création de poste	Léo LEROUX, technicien forestier animateur « tempête »
		Anne ZOUIN, secrétaire administrative
Hauts-de-France	Création de poste	Thomas DELOISON, assistant secrétaire administratif



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain



Contribuez à la valorisation de la filière forêt-bois en recyclant cette revue ou en la donnant à vos proches